

DECLARATION DES PERFORMANCES

N° MIX PE M

juillet 2013

1	Famille Porte d'entrée Mixte Bois-Aluminium monobloc	
2	Identifiant du produit : PEP1 / PEP2 / PEP2T	
3	Menuiserie destinée à la communication dans les zones domestiques et commerciales sans compartimentation feu/fumée ni dans les issues de secours	
4	Commercialisation par CAIB - 14 bd du Cormier - 49300 CHOLET - www.caib.fr	
5	Nom et coordonnées du mandataire : non concerné	
6	Le CSTB (laboratoire accrédité sous les n° n°1-0300, 1-0301, 1-0302, 1-0304, 1-0305, 1-0306 et 1-1542), a réalisé les calculs et les essais de type selon le système 3	
7	Il a délivré les rapports d'essais et de calculs correspondants, intégrant la constance des performances.	
8	Produit avec évaluation technique européenne : non concerné	
	Norme de référence : NF EN 14351-1 : 2006 + A1 : 2010 Fenêtres et Blocs-portes extérieurs pour piétons sans caractéristique de résistance au feu et/ou dégagement de fumée	
	PERFORMANCES DECLAREES (suivant spécifications techniques harmonisées NF EN 14351-1 : 2006 + A1 : 2010)	
	Caractéristiques essentielles	Performances
	Perméabilité à l'air : A	npd
	Etanchéité à l'eau ^(a) : E	npd
	Résistance au Vent : V (pression d'essai, flèche du cadre)	npd
	Transmission thermique : Ud	Ud de 1,1 à 1,6 W/(m²K)
	Propriété de rayonnement : facteur solaire Sw	npd
9	Propriété de rayonnement : transmission lumineuse TLw	npd
	Acoustique : Rw	npd
	Substances dangereuses	Composés Organiques Volatiles (COV) : A +; Conformité REACH (voir chapitre ci-dessous)
	Capacité de résistance des dispositifs de sécurité	npd ^(c)
	Résistance au choc (si portes vitrées avec risques de blessure)	npd
	Hauteur et largeur de passage	Hauteur de 1898 mm à 2288 mm Largeur de 676 mm à 2100 mm
	Aptitude au déblocage ^(a) (portes verrouillées dans les issues de secours uniquement)	npd
10	Les performances du produit (identifié ci-dessus) sont conformes aux performances déclarées. A Cholet, le 1 ^{er} juillet 2013 Signataire : Marc BONJOUR - Directeur Général	

Informations sur l'écologie, la santé et la sécurité (REACH)

Ce produit est un article tel que défini à l'article 3 du règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH). Il ne contient pas de substance destinée à être rejetée dans des conditions normales ou raisonnablement prévisibles. Une fiche de données de sécurité au sens de l'article 31 n'est pas nécessaire pour mettre le produit sur le marché, le transporter ou l'utiliser. Pour une utilisation en toute sécurité, se référer aux instructions données dans la notice produit. Sur la base de nos connaissances actuelles, ce produit ne contient aucune substance préoccupante (SVHC) telles que mentionnées dans l'article XIV du règlement REACH ou dans la liste candidate publiée par l'Agence Européenne des Produits chimiques(AEPC) dans des concentrations supérieures à 0,1 % en poids.

Mentions légales

Les informations sur la présente Déclaration des Performances (DoP) sont fournies en toute bonne foi et se fondent sur la connaissance et l'expérience que la société CAIB a acquises à ce jour de ses produits lorsqu'ils ont été convenablement stockés, manipulés et appliqués dans des conditions normales (voir notice de pose et garantie CAIB présentes sur chaque produit). Nos Clients et utilisateurs doivent impérativement consulter la version la plus récente de la fiche technique correspondant au produit concerné (internet www.caib.fr), qui leur sera remise sur demande.

^(a) incluant la durabilité; ^(b) disponible sur demande à CAIB; ^(c) npd lorsqu'il n'y a pas de dispositif de sécurité